Electricité PLUS L'INSTITUT

en partenariat avec

TECHNORM

FORMATION

À Québec, le 20 mars 2020 • À Montréal, le 16 avril 2020

Règles touchant les installations électriques au Québec

Photo tirée du site internet de l'Assemblée Nationale du Québec

Formateur : Gilbert Montminy, ing.

Gilbert Montminy est spécialisé dans le domaine de l'électricité à titre d'ingénieur. Il s'est joint à Technorm en 2018 après avoir travaillé 18 ans à la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ), en plus d'une douzaine d'années dans divers secteurs de l'électricité, dont l'enseignement. Il y a piloté la nouvelle édition du Code de l'Électricité 2018 et connaît ses nuances mieux que quiconque. Toutes ces années d'expérience lui ont permis de constater certaines méconnaissances relativement aux divers aspects de la règlementation touchant les installations électriques, et des actions inadaptées posées par les divers intervenants, dans trop de cas.

À l'intention de tout professionnel de l'électricité désireux de respecter les lois, les codes et les normes régissant les installations électriques : répondants, électriciens, superviseurs, régisseurs, responsables des ressources matérielles, ingénieurs, propriétaires, étudiants finissant leurs études en électricité, etc.

Durée : demi-journée, 3,5h, de 8h à 11h30

Description

La règlementation entourant les installations électriques au Québec est relativement complexe et mal connue. Les rôles, les responsabilités, la qualification et autres éléments importants sont essentiels à connaitre pour éviter des surprises. Une compréhension de tous ces aspects simplifie grandement l'implantation d'une installation électrique dans un projet de rénovation, de remplacement ou de construction.

Objectif

Permettre :

- de comprendre la structure de la règlementation touchant les installations électriques
- de distinguer les diverses notions de cette règlementation
- de saisir les principaux éléments des diverses notions
- d'examiner et orienter tout projet impliquant des travaux de construction ou d'entretien d'une installation électrique

Table des matières

La formation est répartie en neuf sections, ***durée totale de 3,5h (de 8h à 11h30)***

- Historique
- Définitions et loi
- Norme, sécurité, approbation
- Code de construction
- Code de sécurité
- Qualification, devoirs et responsabilités
- Surveillance et qualité
- Solution de rechange
- Autres règlementations

Renseignements complémentaires

Pour cette formation, les participants peuvent apporter un exemplaire du décret d'adoption du *Chapitre V, Électricité, du Code de construction du Québec* (Décret 722-2018)
http://www.otpq.qc.ca/publications/pdf/gazette_qb_installation_electrique_1_68770.pdf
et du *Chapitre II, Électricité, du Code de sécurité du Québec*
http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/B-1.1,%20r.%203
mais ce n'est pas essentiel pour suivre la formation.

Avis: Prière de noter que cette formation est aussi offerte en entreprise et en classe virtuelle par Technorm à https://formation.technorm.qc.ca/
- Gilbert Montminy, formateur

657, rue du Joli-Bois, Prévost QC J0R 1T0
Tél. : 450.335.0823 • Sans frais / Toll free 1.866.303.8198 • Cell. : 514.823.0672
Téléc. / Fax: 450.335.0803 • Sans frais / Toll free 1.866.878.9163
https://electricite-plus.com
inscriptions@electricite-plus.com